

Administration générale

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

**Arrêté du 17 août 2012 portant nomination
d'aspirants du corps des administrateurs des affaires maritimes**

NOR : DEVK1232031A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre de la défense et la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu le code de la défense, et notamment son article R. 4131-8 ;
Vu le décret n° 2005-1029 du 25 août 2005 relatif à la gestion et à l'administration des corps de militaires relevant du ministre chargé de la mer ;
Vu le décret n° 2008-935 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des administrateurs des affaires maritimes, et notamment ses articles 5-1 (a) et 16 ;
Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière ;
Vu l'arrêté du 18 juillet 2012 fixant au titre de l'année 2012 les listes d'admission des élèves stagiaires administrateurs des affaires maritimes à l'issue du concours sur épreuves et du concours sur titres à l'École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés aspirants du corps des administrateurs des affaires maritimes les élèves stagiaires administrateurs des affaires maritimes désignés ci-après :

Pour prendre rang du 27 août 2012

Rostaing (Thomas).
Matanowski (Julie).

Article 2

Le chef d'état-major de la marine et la directrice des ressources humaines du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 17 août 2012.

Pour le ministre de la défense et par délégation :
*Le directeur adjoint du personnel militaire de la marine,
contre-amiral,*

B. LUGAN

Pour la ministre de l'écologie, du développement durable
et de l'énergie et par délégation :

Pour la directrice des ressources humaines empêchée :
La sous-directrice de la gestion administrative et de la paye,
S. MARMOUGET